

Vivre ensemble à Distroff

le chiffre

250000

L'écocité sort de terre sur les hauteurs de Distroff. Ce projet revêt surtout un aspect social et solidaire indissociable à sa dimension environnementale. Ici, familles, individuels, personnes âgées, foyers modestes croiseront leurs chemins.

Le maire de Distroff se frotte les mains. Rien à voir avec le matin frais par lequel il se balade dans la commune. Mais plutôt en raison d'un projet de lotissement qu'il porte depuis près de quatre ans lorsqu'il était encore dans l'opposition municipale. Un espace de vie qui, progressivement, sort de terre.

La Croisée des chemins (nom attribué à ces 5,50 hectares de terrain situés sur les hauteurs de Distroff) se définit comme une écocité. « C'est un projet qui permet de trouver une nouvelle manière de vivre ensemble en s'appuyant sur les trois piliers du développement durable : social, économique et environnemental », rappelle Salvatore La Rocca.

Le concept est financièrement rentable, affiche évidemment des vertus écologiques et s'attache notamment à mêler les générations. Le maire, ancien militant associatif, fervent défenseur de l'éducation populaire, a tout appris au contact des autres. Et veut faire ici de la rencontre un art de vivre.

La première maison du lotissement est habitée depuis fin 2014. « Vingt-trois autres sont en construction, une quinzaine de permis sont en cours, poursuit Salvatore La Rocca. Il reste seize parcelles à vendre pour des pavillons individuels. » Sur les plans apparaissent également une vingtaine de logements sociaux qui se nichent dans de petits collectifs. Des bâtiments mêlant seniors et jeunes occupants sont par ailleurs prévus. « Il y a ici de la location et de l'achat, pour toutes les bourses, tous les âges », insiste l' élu.

Jardins collectifs, habitat participatif

La plus grande originalité du lotissement se trouve surtout dans le projet d'une parcelle de trente ares dédiée à l'habitat participatif. Et non, l'expression n'est pas toute faite ! Pour preuve, « les habitants ont dessiné ensemble avec l'architecte », glisse le maire. Ils bossent dessus, se réunissent régulièrement depuis un an. « Ils conçoivent sur mesure et connaissent déjà leurs voisins. »

Six familles, aux profils divers, sont restées impliquées depuis les premières esquisses. « Du coup, elles ont des valeurs communes sur le mode de vie. Il y a une harmonie dans le choix des matériaux », témoigne Elisabeth Spielmann, assistante à la maîtrise d'ouvrage. Les futurs habitants ont imaginé des jardins partagés déjà délimités, un atelier de bricolage commun visible sur plans pour l'instant.

Cette parcelle n'est toutefois pas com-



L'accompagnement des habitants est une priorité, pour mieux les sensibiliser. Évidemment, toutes les nouvelles constructions correspondent aux normes de basse consommation. Si la maison est passive, la mairie verse même une aide de 5 000 €. Photos Pierre HECKLER

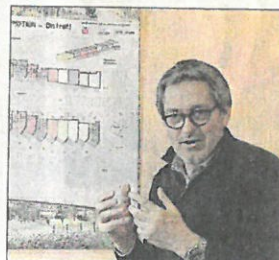
plete. Mais il est déjà envisagé d'utiliser l'espace restant pour aménager entre huit et dix petits appartements réunis autour d'une surface commune. « Des personnes âgées pourront y être accueillies dans une démarche familiale et associative. Comme une alternative à la maison de retraite, à l'isolement », annonce le maire.

Et, visiblement, le modèle séduit. Il prend même vie avec la toute récente création d'une association intitulée Cohabitation solidaire intergénérationnelle (Cosi), portée par les six foyers qui occupent le même terrain. Ensemble, ils veulent définir les contours de cette structure intergénérationnelle novatrice (lire ci-dessous). Associations sensibilisées par le sujet, collectivités, directeur

d'Ehpad sont notamment appelés à en devenir partenaires afin de soutenir cet aménagement et son développement. « Il y a tout un montage opérationnel et juridique à respecter pour répondre à des normes », souligne Elisabeth Spielmann. La conception de cette parcelle d'habitat participatif commencerait cette année. Dans l'idéal, les travaux seraient achevés fin 2015. Des délais qui semblent un peu courts... Mais ici, il est bien question d'idéal, non ?

Frédérique THISSE.

Renseignements auprès de ecocitedistroff.blogspot.fr et tél. 03 82 56 88 63.



« Il faut marcher en intelligence collective », souligne le maire de Distroff, Salvatore La Rocca. Sa philosophie intéresse. D'autres communes s'en inspirent. À l'instar de Verzy, près de Metz.

C'est le montant, en euros, de la subvention versée par le conseil régional de Lorraine à la commune de Distroff début janvier. « Des étrennes tombées du ciel », sourit le maire Salvatore La Rocca. Cette somme fait suite à « un appel à projet lancé par la Région concernant des projets d'urbanisme exemplaires d'un point de vue environnemental », précise l' élu. Le conseil régional avait déjà versé une subvention de 46 000 € à la commune en 2014 pour soutenir les études de ce projet vertueux : « Nous avons obtenu le label "quartier durable" de la part de la Région. » En tout, l'opération globale autour de cette écocité se chiffre à 3,7 millions d'euros pour la commune. Un investissement qui, à terme, devrait être largement compensé, voire même apporter des ressources financières à ce village qui compte 1 640 habitants.

Culture en nombre

Le lotissement La Croisée des chemins émerge sur d'anciennes vergers et d'anciennes terres agricoles. Outre l'usage de matériaux écologiques, l'aménagement de bassin de rétention et de noues sur le bord de la route pour récupérer les eaux de pluie ou encore l'exposition plein sud des habitations, la commune a souhaité maintenir des espaces végétalisés. Cela se résume par une succession de chiffres.

184 arbres dont 42 fruitiers.

3 525 arbustes pour former des haies champêtres en bordure du champ agricole voisin notamment.

17 327 plants vivaces dont 69 espèces différentes. 6788 m² de zones enherbées.

Cosi, une initiative douillette

Ils sont six foyers attendus sur la parcelle du lotissement où se monte un projet d'habitat groupé et participatif. Elisabeth Douster, retraitée et encore installée à Bousse, fait partie des futurs propriétaires. « Au début, je ne connaissais personne. Et chemin faisant, on se rend compte qu'on partage un certain état d'esprit », confirme-t-elle. Depuis un an, elle assiste aux réunions d'élaboration du projet, encadrées par une assistante à la maîtrise d'ouvrage qui travaille avec la mairie. En dehors des plans, du choix des matériaux, « on a abordé les questions de la vie, et notamment celles des personnes âgées. Nous avons alors imaginé utiliser la surface restante, encore inoccupée, comme une alternative à l'Ehpad. » C'est ainsi que l'idée d'une « maison familiale adaptée aux personnes âgées autonomes » est née. Toujours sur la base de l'échange de service possible entre voisins et occupants. « Comme si l'on recréait ce qui existait autrefois dans les villages. »

L'association Cohabitation solidaire intergénérationnelle (Cosi) a été pensée par Elisabeth

Douster et ses futurs voisins pour créer cet espace douillet. « Elle est ouverte à tous les sympathisants », relève Elisabeth, présidente de Cosi. Même s'ils ne sont pas directement impliqués d'ailleurs.

Espace intergénérationnel

partie commune de 100 m² à aménager sur cette parcelle participative. « Nous avons pensé à la création d'une bibliothèque ou encore d'une buanderie partagée », raconte Elisabeth Douster. Des animations ponctuelles, des conférences sont également envisagées. « Notre rôle est de préciser, de porter, d'accompagner nos idées. » Et de sensibiliser d'autres acteurs potentiels.

L'asso Cosi et ses six foyers membres vont continuer à se réunir pour concrétiser ce projet atypique. Ils comptent se rendre en Belgique pour s'inspirer d'un modèle de maisons justement conçues afin de rompre la solitude et l'isolement des seniors. Une fois de plus, l'ouverture sur les autres est une clé.



Les élus de Distroff n'ont pas délégué l'aménagement de ce lotissement. Ils ont conservé la main, gèrent le bureau d'études, la maîtrise foncière, « du dessin à la construction ». Sans pour autant se priver de conseils extérieurs en faisant intervenir, par exemple, des associations sensibles au concept d'écocité dans le comité de pilotage du projet initié en 2010.